



PROCES VERBAL
N°06/CNCMP/2015
DU 11/02

L'an deux mille quinze et le mercredi onze février à douzeheures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine.

Etaient présents:

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP

Etaient absent

- Ciré Amadou, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant du contrôle financier

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES

1°-*Examen* du projet d'avenant au marché relatif au suivi des travaux du Projet de Rénovation et de Restructuration de la ville de Tintane, *réf lettre n°020/CPMP/SI* reçue le 02 Février 2015.

Décision

Ce point est reporté pour le complément d'informations suivant :

- *Justificatifs des prix unitaires ;*
- *Signature de l'avenant par l'attributaire.*

2°-*Examen* du plan de passation des marchés publics de la société des aéroports de Mauritanie, *réf lettre n°033/CPMP/SI* reçue le 10 février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit PPM aux motifs suivants :

- *Méthodes de passation non précisées ;*
- *Sources de financement non précisées.*

Handwritten signatures in blue ink.

3°/-*Examen* du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives aux travaux de construction de la route Amourj-Adel Bagrou, *réf lettre n°18/CPMP/SI* reçue le 26 janvier 2015.

Décision

Ce point est reporté pour justifier la disponibilité du financement.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL

4/- *Examen* de la décision de la CPMP/SR de rendre infructueux l'appel d'offres relatif à l'acquisition en quatre lots de matériel d'exploitation, *réf lettre n°068/CPMP/Sr* reçue le 03 février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n' pas d'objection sur la décision de la CPMP/Sr rendant infructueux ledit appel d'offres.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SNDE

5/-*Réexamen* du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la réalisation des travaux de renforcement des systèmes d'AEP de la ville de Tjdjikja (lot 2), *réf lettre n°149/CPMP/SNDE* reçue le 09 Février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution du lot 2 groupement CIE MALI/SOMIBA TP/TECHNOSYSEMS pour un montant de 220 870 000 UM TTC et un délai d'exécution de deux (02) mois.

6/-*Examen* de la demande de manifestation d'intérêt relative au recrutement d'un bureau d'études en charge d'assister techniquement la SNDE en matière de renforcement des capacités dans ses métiers de base pour l'amélioration de ses performances, *réf lettre n°135/CPMP/SNDE* reçue le 02 Février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement de ladite demande manifestation d'intérêt sous réserve de prendre en considération les observations annexées l'extrait de décisions et de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/ISKAN

7°/-*Examen* du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à l'achèvement des travaux de construction des logements sociaux à Zouerate (lot N°7), *réf lettre n°005/CPMP/ISKAN* reçue le 03 Février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport d'évaluation au motif que l'attributaire proposé présente des manquements au niveau des qualifications.



COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/AMEXTIPE

8°/-*Examen* du complément d'informations demandant l'approbation du DAO relatif à l'extension des locaux de l'institut national de recherche en santé publique, *réf lettre n°008/CPMP/AMEXTIPE* reçue le 29 janvier 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/DPEF

9°/-*Examen* du complément d'informations demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques relatives à la construction de la faculté des sciences juridiques et économiques), *réf lettre n°011/CPMP/DPEF* reçue le 03 février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

10°/-*Examen* du plan de passation des marchés publics de la DPEF révisé pour l'année 2015, *réf lettre n°013/CPMP/DPEF* reçue le 11 février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit plan de passation des marchés publics pour l'année 2015.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

11°/-*Examen* du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la construction de cinq (05) écoles fondamentales et d'un poste de santé dans certaines localités du pays, *réf lettre n°30/CPMP/Ssou* reçue le 29 Janvier 2015.

Décision

Ce point est reporté pour prendre en considération les recommandations de la CNCMP fournies dans l'extrait de décisions.

12°/-*Examen* du plan de passation des marchés publics du Ministère de l'intérieur et de la Décentralisation, *réf lettre n°36/CPMP/Ssou* reçue le 05 février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2015.

13°/-*Examen* du plan de passation des marchés publics du Ministère de la justice, *réf lettre n°36/CPMP/Ssou* reçue le 05 février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2015.

14°/-Examen du plan de passation des marchés publics de la présidence de la république pour l'année 2015, *réf lettre n°36/CPMP/Ssouv* reçue le 05 février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2015.

15°/-Examen du projet de marché par entente directe relatif à la réalisation des travaux d'entretien de l'espace vert de la présidence de la république, *réf lettre n°42/CPMP/Ssouv* reçue le 11 février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec l'entreprise Main verte pour un montant de 102 000 000 UM TTC et un délai d'exécution de douze(12) mois.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SOMELEC

16°/-Examen du rapport d'évaluation des offres techniques relatives au projet de conception, fourniture, et montage de lignes 225/90 kv entre Nouakchott et Nouadhibou et postes associés, *réf lettre n°130/CPMP/SOMELEC* reçue le 06 février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DE LA CULTURE, DE L'ADMINISTRATION ET DE LA COMMUNICATION

17°/-Examen du plan de passation des marchés publics du Ministère des affaires islamiques et de l'enseignement originel, *réf lettre n°11/CPMP/SACC* reçue le 13 Février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2015.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

18°/-Examen du projet d'avenant n°1 au marché relatif à l'étude des plans directeurs d'assainissement des villes de Néma, Aioun et Timbédra, *réf lettre n°031/CMSSBIE* reçue le 10 Février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant sans incidence financière.

19°/-Examen du DAOI relatif à la réalisation des travaux de réhabilitation de dix(10) nouveaux systèmes d'AEP dans les wilayas du Tagant, du Brakna et du Guidimakha (lots n°1 et 2), *réf lettre n°028/CMSSBIE* reçue le 06 février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAOI sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

20%-*Examen* de la demande de propositions relative à la sélection de consultants pour l'élaboration des plans de développement communaux des communes éligibles au PNIDDLE, *réf lettre n°013/CMSEF* reçue le 02 février 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite demande de propositions sous réserve de prendre en considération les observations en annexe et de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/CUN

21%-*Examen* des rapports d'évaluation des offres techniques et financières relatives a :

1. La collecte des ordures ménagères de la ville de Nouakchott ;
2. La gestion du centre d'enfouissement technique de Nouakchott, *réf lettre n°06/CPMP/CUN* reçue le 12 janvier 2015.
- 3.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas lesdits rapports d'évaluation et recommande à la commission de passation des marchés publics de la CUN de reprendre l'évaluation des offres, au motif du dépassement non justifié des moins disants sur l'ensemble des lots.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

Les Membres du Comité Permanent

Mohamed Abdellahi Ould Zeine

Brahim Ould Hamed

Yacoub Ould Haibelty

Raifa Mint Kassim

